

# LE P'TIT CURIEUX

FESTIVAL DE LA  
*Canneberge*  
LE 7 ET 8 OCTOBRE 2017



Société Saint-Jean-Baptiste  
du Centre-du-Québec

P.19

Mot du maire P.1



P.15



P.14



Loisirs  
St-Lucien

P.12

Volume 15  
Édition Automne 2017



MUNICIPALITÉ  
**SAINT-LUCIEN**

## MOT DU MAIRE

---



Luciennois, luciennoises,

Après douze ans au conseil municipal, je vous annonce mon retrait de la vie politique. Il est temps pour moi de tourner cette page de ma vie qui fut très remplie et dans laquelle de merveilleux souvenirs resteront gravés dans ma mémoire.

Les derniers mois ont été forts occupés dans les dossiers à la Municipalité et plusieurs d'entre eux arrivent à terme. Le parc au Domaine Lemire est terminé, le dossier de la nouvelle direction générale est à toute fin pratique complété, nous avons ajouté une nouvelle classe à l'école et le dossier chemine au ministère de l'éducation pour l'agrandissement de cette dernière. Le dossier de la municipalisation des rues du Domaine du Rêve arrive aussi à son terme. Quant à la fibre optique, le réseau de la MRC dont nous ferons partie devrait être en opération dès la prochaine année afin que nous puissions avoir accès à internet haute vitesse à des couts raisonnables.

Vous me permettrez de remercier les membres du conseil pour leur support et leur soutien dans chacun de ces dossiers. Merci aussi et surtout au personnel qui après le départ de M<sup>me</sup> Lalancette ont mis les bouchées double et ont travaillé sans relâche pour maintenir une bonne qualité de service tout en faisant avancer les dossiers spéciaux.

En terminant, sachez que c'est avec une grande fierté que j'ai représenté notre municipalité et que pour moi le plus important a toujours été de faire que les gens de Saint-Lucien puissent bénéficier de meilleurs services et que la qualité de vie soit améliorée tout en ayant en tête la capacité de payer de chacun.

Je souhaite au prochain conseil tout le succès possible dans la réalisation des projets d'écoulant de la dernière planification stratégique et d'autres qui vont sûrement s'ajouter.

François Bernard  
Maire

J'  
 ST-LUCIEN

## MOT DU COORDONNATEUR

Bonjour à chacun,

Il y a déjà 10 ans, vous receviez le premier exemplaire de ce qui deviendrait votre P'TIT CURIEUX. Que de chemin parcouru depuis ce premier numéro, que d'implication de plein de personnes à qui je veux dire merci aujourd'hui.

Merci à Dave Lussier, Tiphanie Sauvage, Jenylie Bisson et Érika Faucher pour leur chronique jeunesse qui ont su intéresser nos plus jeunes lecteurs.

Merci à France Valence pour ces textes de réflexions, ses pensées positives et l'aide à la correction des textes.

Merci à Catherine Paradis, Marie-Claude Rocheleau et David Gauthier pour les illustrations et la mise en page.

Merci à tous les responsables d'organismes pour vos articles plus intéressants les uns que les autres qui ont su intéresser nos lecteurs.

Un merci bien spécial à ma collaboratrice depuis le début de cette aventure Ghislaine Lampron pour toutes ces heures passées à la correction de textes, surtout les miens, et pour sa disponibilité aussi à m'aider à imprimer et plier chaque numéro.

Et enfin, un grand merci à chacun de vous qui, à chaque trimestre, prenez le temps de nous lire et nous faites des commentaires.

Bienvenue maintenant à Odette Montcalm qui dorénavant va succéder à David pour la mise en page et les illustrations.

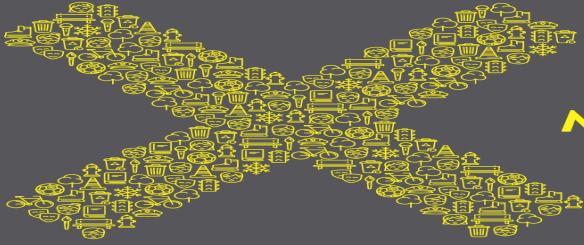


Quant à moi, c'est avec un pincement au coeur que je vous annonce mon retrait du journal. J'estime qu'après dix ans j'ai rempli ma mission et que si on veut que notre P'TIT Curieux évolue, il serait bon d'en changer la direction afin de lui donner un nouveau souffle.

En terminant, je vous souhaite le plus bel automne de votre vie, profitez des belles couleurs que la nature vous offre et venez en grand nombre à notre Festival de la Canneberge les 7 et 8 octobre prochain.



François Bernard,  
Coordonnateur



# ÉLECTIONS MUNICIPALES

5 novembre 2017

**DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC :** [www.electionsquebec.qc.ca](http://www.electionsquebec.qc.ca) ou 1 888 353-2846

**MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE :**

[www.elections municipales.gouv.qc.ca](http://www.elections municipales.gouv.qc.ca)

## INFORMATIONS

*Affichage des avis publics au Bureau Municipal et à l'Église de Saint-Lucien*

### CANDIDATS

#### Conditions d'admission

Avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale de la municipalité et résider sur ce territoire de façon continue ou non depuis au moins les douze (12) derniers mois, le 1<sup>er</sup> septembre de l'année civile où doit avoir lieu l'élection générale.

#### Formulaires à obtenir

On peut se procurer les formulaires de déclaration de candidature au bureau du président d'élection de la municipalité ou sur le site Internet de la municipalité au [www.saint-lucien.ca](http://www.saint-lucien.ca)

#### Période pour déposer sa candidature

Dépôt de la déclaration de candidature dûment remplie, accompagnée des documents appropriés, au bureau du président d'élection à compter du 22 septembre 2017 et se terminant à 16 h 30 le 6 octobre 2017.

|  |                                |
|--|--------------------------------|
| Bureau du Président d'Élection                                   | Bureau du Président d'Élection |
| Du 22 septembre au 5 octobre 2017                                | Le 6 octobre 2017              |
| Bureau municipal   | Bureau municipal               |
| 5280, 7 <sup>e</sup> rang  | 5280, 7 <sup>e</sup> rang      |
| Saint-Lucien, QC J0C 1N0   | Saint-Lucien, QC J0C 1N0       |
| Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h | De 9 h à 16 h 30               |

Les principales dates des élections municipales du 5 novembre 2017 prochain :

|   |  |
|---|--|
| Début de la période électorale  | 22 septembre 2017  |
| Dépôt des déclarations de candidatures  | 22 septembre au 6 octobre 2017                               |
| Dépôt de la liste électorale  | 6 octobre  |
| Révision de la liste électorale par la Commission de révision (demandes d'inscription, de radiation ou de correction) | 16 octobre 2017 de 19h à 22h<br>18 octobre 2017 de 10h à 13h |

|  |  |           |
|--|--|-----------|
| <b>Où voter</b><br>5350, 7 <sup>e</sup> rang<br>Saint-Lucien | <b>Quand voter</b><br><i>Vote par anticipation</i> 29 octobre 2017 12h à 20h<br><i>Jour du scrutin</i> 5 novembre 2017 | 10h à 20h |
|--|--|-----------|

**Bureau du Président d'Élection**  
Bureau Municipal  
5280, 7<sup>e</sup> rang  
Saint-Lucien QC J0C 1N0

**Présidente d'Élection**  
Line Bilodeau  
(819) 390-4679 # 4  
Courriel : [adjoint@saint-lucien.ca](mailto:adjoint@saint-lucien.ca)

**Secrétaire d'Élection**  
Christine Jobin  
(819) 390-4679 # 0  
Télécopieur : (819) 397-2732

# SÉANCES DU CONSEIL

## Séance ordinaire – 5 juin 2017

- Remboursement partiel de l'adhésion au congrès ADMQ.
- Achat d'un module – gestion de permis : Résolu de procéder à l'achat du logiciel « émission de permis » au montant de 9,404.95\$ taxes incluses incluant la mise en route/formation/accompagnement et la préparation/configuration et installation du logiciel.
- Achat d'un logiciel de gestion et tenue à jour du rôle pour accès au rôle pour les citoyens : Résolu de procéder à l'achat du logiciel de gestion et tenue à jour du rôle au montant de 3,083.07\$ taxes incluses. Soit 1,782.11\$ taxes incluses pour la mise en route/formation/accompagnement et gestion du projet ainsi que 1,350.96\$ taxes incluses pour l'entretien et le soutien annuel.
- Résolution d'embauche d'une secrétaire-réceptionniste : Résolu de procéder à l'embauche d'une secrétaire-réceptionniste pour la municipalité de Saint-Lucien, de fixer les conditions de travail de cette embauche en fonction des normes en vigueur.
- Achat d'équipement pour un nouveau poste administratif : Résolu d'autoriser Mme Line Bilodeau à faire l'achat d'un ordinateur et d'équipement du bureau nécessaires, le tout ne dépassant pas 10,000\$.
- Frais d'inscription – Congrès FQM 2017 : Résolu de payer les frais d'inscription au congrès 2017 pour Monsieur le Maire François Bernard et Mme la conseillère Diane Bourgeois au montant de 1,885.69\$ taxes incluses.
- Inscription de la conseillère, Diane Bourgeois, à la formation « Démographie, immobilier et nouveaux villageois » : Résolu d'inscrire la conseillère, Diane Bourgeois, à la formation du 8 juin à Saint-Camille au coût de 66.14\$ taxes incluses.
- Appui à la FQM pour accélérer l'adoption du projet de Loi no 122 avant les élections municipales du 5 novembre 2017 : Adopté à l'unanimité.
- Assurances collectives – Adjudication du contrat : Résolu que le conseil accorde le contrat d'assurances collectives à la FQM pour la période du 1er juillet 2017 au 31 décembre 2017 pour une prime annuelle de 6,858\$ taxes en sus tel que mentionné au rapport. Cette prime est sujette à changement si un nouvel employé s'ajoute au dit contrat.
- Transferts budgétaires : Résolu d'autoriser les transferts budgétaires tels que proposés dont

l'appropriation du surplus accumulé non affecté représente 58,652\$.

- Service de la sécurité publique : Résolu de procéder à l'impression d'un dépliant couleur au montant de 366\$ plus taxes.
- Service de la voirie municipale : Résolu de demander au Ministère des Transports d'interdire en tout temps le stationnement de véhicules lourds sur la route 255 à l'intérieur de la zone de 50 km de la Municipalité de Saint-Lucien.
- Service de l'urbanisme - Adoption du règlement 2017-077, 2017-078 et 2016-072 : Résolu d'adopter le second projet de règlement 2017-077. Résolu d'adopter le second projet de règlement 2017-078 modifiant l'usage commercial dans cette zone (AF-4). Grille de spécifications. Résolu d'adopter le second projet de règlement 2016-072 modifiant l'usage commercial dans cette zone (C5) avec modification : ajout « Comme usage. Complémentaire à l'usage principal ».
- Demande CPTAQ – Fiducie Immobilière Ginsco : Résolu d'appuyer la demande de Fiducie Immobilière Ginsco auprès de la CPTAQ pour l'autorisation d'utilisation à une fin autre que l'agriculture soit l'agrandissement (10.2 ha) d'une sablière sur le lot 14 (5 454 586) dans le 5ième Rang du Canton de Simpson, circonscription de Drummond, le tout tel que localisé au plan accompagnant la demande.
- Nomination de commissaire pour la formation d'un comité pour Consultation Publique pour un élevage porcin (maternité) : Résolu de déléguer Mme Ghislaine B. Lampron, conseillère, Monsieur Daniel Gaudet, conseiller, membre du comité ainsi que Monsieur François Bernard, maire et président de la commission de l'assemblée publique qui aura lieu le 22 juin à 19h à la salle Desjardins au Centre Communautaire Saint-Lucien.
- Demande d'aide financière du Festival de la Canneberge de Saint-Lucien – Édition 2017 : Résolu de verser un premier versement au montant de 10,500\$.
- Saint-Lucien s'illumine – Demande d'aide financière de 5,000\$ : Résolu d'accorder une aide financière de 5,000\$.

# SÉANCES DU CONSEIL

- Demande d'aide financière et de prêt d'équipement des Loisirs OTJ St-Lucien pour l'organisation de la Fête Nationale : Résolu d'accorder une contribution au montant de 500\$ Loisirs OTJ St-Lucien pour l'organisation de la Fête Nationale et de fournir le camion, la remorque ainsi que le chauffeur pour les préparatifs de cette activité.
- Information : Mme Bourgeois, conseillère s'informe sur la nécessité de la présence de la directrice générale par intérim aux séances du conseil. Monsieur le maire explique que Mme Auger n'assiste pas aux séances régulières du conseil parce que d'une part elle demeure éloignée et d'autre part, Mme Bilodeau est plus au courant des dossiers et est plus en mesure de répondre aux questions.
- Information : Mme Bourgeois, conseillère, s'informe à savoir si toutes les vérifications et respect des obligations ont été faits concernant la sablière Ginsco. Monsieur le maire rassure et affirme que toutes les conditions sont respectées.

→ Motion de félicitations à M. Léon Noel : Mme Bourgeois propose que les membres du conseil municipal de Saint-Lucien, au nom de la population, félicitent M. Léon Noel et le remercie pour ses investissements dans le périmètre urbain considérant les beaux changements apportés aux installations Dépanneur St-Lucien, Garage et Station Services Léon Noel et considérant que ces installations embellissent le centre de notre municipalité, le rendent plus attrayant, créent un environnement agréable et bonifient les services aux citoyens.

→ Opération nettoyage sur la rue De Chantal : Monsieur le maire Bernard tient à féliciter M. Paul-Émile Talbot pour son implication dans l'opération nettoyage sur le terrain. Depuis plusieurs années les gens allaient déposer des déchets au point où c'était devenu un dépotoir. M. Talbot a fait appel à une firme PurNat qui prend en charge le nettoyage de terrains dépotoirs. PurNat offre ce service gratuitement. L'opération avait pour but d'inciter les gens à être respectueux. Le conseil se joint à Monsieur le Maire pour le féliciter et le remercier de son initiative exemplaire.

## Séance ordinaire – 03 juillet 2017

- Paiement facture de la MRC de Drummond – charge en évaluation : Résolu de payer à MRC de Drummond la facture au montant de 17,954.65\$ pour la réforme cadastrale de la municipalité de Saint-Lucien
- Correspondance : -fonds de ruralité : confirmation de 25,000\$ d'aide financière pour le part du Domaine Lemire; -MMQ Mutuelle des Municipalités : Visite d'inspection thermographique des bâtiments municipaux; -Ministère des Transports du Québec : Accord de principe, dossier AIRRL-2017-348 Réfection du 4ième Rang. Notre projet a été jugé potentiellement admissible à une aide financière d'un maximum de 50% des dépenses admissibles au programme AIRRL; -MTQ : Gouvernement du Québec : demande de financement à même l'enveloppe discrétionnaire du député, M. Sébastien Schneeberger, au montant de 20,000\$ pour l'amélioration de la Route Talbot acceptée; -MTQ- Ministère des Transports :
- Notre demande pour l'interdiction de stationner sur la Route 255 dans la zone de 50 km/h est à l'étude; - MRC Drummond – communiqué : La

→ MRC de Drummond investit près de 350,000\$ dans des projets structurants. La Municipalité de Saint-Lucien reçoit une part de 25,000\$ pour la mise en place d'un nouveau parc au Domaine Lemire et les Loisirs OTJ de Saint-Lucien reçoivent un montant de 3,945\$ pour l'achat de matériel pour la tenue d'activités.

→ Confirmation de l'embauche d'une secrétaire réceptionniste : Le 19 juin 2017, Mme Christine Jobin a débuté en tant que secrétaire réceptionniste pour la Municipalité aux conditions décrites à la résolution portant le numéro 2017-06-117.

→ Transferts budgétaires : Résolu d'autoriser les transferts budgétaires tels que proposés dont l'appropriation du surplus du poste 33-010-01725 représente 61,559.00\$.

→ Tournoi de golf de la MRC de Drummond – 17 août 2017 : Résolu d'autoriser la participation de Mme Diane Bourgeois, conseillère, au souper du tournoi de golf de la MRC de Drummond le 17 août 2017 pour la somme de 40\$.

→ Tournoi de golf de la SQ – 1er septembre 2017 : Résolu d'autoriser la participation de M. le Maire François Bernard au souper du tournoi de golf de la SQ le 1er septembre 2017, pour la somme de 50\$.

## SÉANCES DU CONSEIL

---

- Achat d'un déshumidificateur pour le sous-sol du centre communautaire : Résolu d'autoriser l'achat d'un déshumidificateur ne dépassant pas 350\$.
- Achat d'un aspirateur pour l'école de type Shop-Vac : Résolu d'autoriser l'achat d'un aspirateur ne dépassant pas 350\$.
- Appui demande CPTAQ – dossier Gilles Houde : Résolu d'appuyer la demande de M. Gilles Houde auprès de la CPTAQ pour l'aliénation d'une partie de terrain d'une superficie de 99.82 hectares et d'y conserver un usage agricole.
- Avis de motion au projet de règlement de « modification du règlement de zonage no 2017-079, ajoutant la zone AF6.1, à même une partie de la zone AF6 » : Avis de motion est donné.
- Annulation de constats émis par la SPAD : Résolu d'annuler les constats portant les numéros 2275, 2276 et 2279.
- Entente de service en urbanisme de la MRC de Drummond : Résolu d'autoriser M. le Maire François Bernard et la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à signer l'entente inter municipale concernant les services en urbanisme.
- Jeudis en chansons : Résolu de conclure une entente avec l'artiste Étienne Bessette et d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim à signer le contrat et d'en autoriser le paiement au montant de 1,800\$.
- Achat d'équipement pour l'aménagement d'un parc au Domaine Lemire : Résolu d'autoriser l'achat des

équipements tels que décrits dans la soumission de Jambette au montant de 26,750.81\$ taxes incluses.

- Demande d'appui de la MRC de Drummond concernant le Projet de train à grande fréquence (TGF) de Via Rail Canada : Résolu d'appuyer le projet, de demander au Gouvernement du Canada d'appuyer financièrement le projet, de demander au Gouvernement du Québec d'inscrire le projet sur la liste des projets d'infrastructures prioritaires pour le Québec, au même titre que le projet de Réseau Électrique de Montréal (REM), de demander aux gouvernements du Canada et du Québec de s'assurer que les projets de train à grande fréquence (TGF) de Via Rail Canada et du Réseau Électrique Métropolitain (REM) de la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ) soient arrimés de façon à permettre à l'usager d'avoir un accès direct et rapide à la Gare Centrale de Montréal et aux principaux pôles de Montréal, de transmettre un exemplaire de la présente résolution aux députés représentant le territoire de la MRC de Drummond ainsi qu'à toutes les municipalités du territoire de la MRC de Drummond, pour appui.
- Motion de félicitations : Résolu de féliciter les organisateurs de la fête nationale pour leur dynamisme, la qualité de l'organisation et pour tout le temps investi, tant par les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste que par l'OTJ Loisirs de Saint-Lucien.
- Comptes de taxes scolaires : Mme Diane Bourgeois tient à remercier M. Raymond Breton concernant les comptes de taxes scolaires. Compte tenu l'augmentation de la valeur foncière, c'est une victoire pour la municipalité de Saint-Lucien de conserver le taux préférentiel pour la taxe scolaire.

---

### Séance extraordinaire – 17 juillet 2017

- Remboursement – frais de location : Résolu de rembourser le montant de \$60 payé pour le citoyen pour nettoyage et montage de la salle.
- Dépôt et adoption du rapport de la consultation publique concernant la construction de 4 pouponnières porcines et des mesures d'atténuation : Résolu d'accepter et d'approuver le rapport de consultation publique soumis par la commission désignée à cet effet.
- Adoption du premier projet de règlement 2017-079 ajoutant la zone AF6-1 à même une partie de la zone AF6 : Résolu d'adopter le premier projet de règlement 2017-079 et de fixer au 14 août 2017, 19h15, l'assemblée publique de consultation.

- Signature de l'entente de service pour entretien ménager avec la Commission Scolaire des Chênes : Résolu d'autoriser Monsieur le maire, François Bernard, et la directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim, Mme Marie-Andrée Auger, à signer l'entente de services pour l'entretien ménager avec la Commission Scolaire des Chênes.
- Local modulaire pour une classe supplémentaire à l'École des Deux-Rivières de Saint-Lucien : Résolu que la municipalité de Saint-Lucien loue un local modulaire au coût de 700\$ par mois et que les coûts d'installations s'y rattachant soient aux frais de la municipalité pour environ 30,000\$.

# SÉANCES DU CONSEIL

- Mandat pour la réalisation du rapport technique municipalisation des chemins, Domaine du Rêve et rechargement 4ième Rang : Résolu d'autoriser la firme Avizo, expert-conseil, à procéder au rapport technique de municipalisation des chemins du Domaine du Rêve au coût de 14,000\$.
- Demande du club de Motoclub : Résolu d'autoriser la MRC de Drummond de fournir au club Motoclub les données demandées (nom des propriétaires des terrains sur lesquels le sentier passe afin de conclure des ententes au niveau des droits de passage).

## Séance ordinaire – 14 août 2017

- Dossier de l'Église : autorisation des signatures de l'acte notarié : Résolu d'autoriser la maire suppléante et Mme Marie-Andrée Auger, dg/sec.trés. par intérim à signer l'acte notarié pour l'achat de l'église chez le notaire, Me Anne-Marie Julien, et mandater la notaire de préparer la documentation nécessaire pour la prise en charge des frais de l'église à partir du 1er septembre 2017.
- Réparation et mise aux normes des systèmes électriques des bâtiments municipaux : Résolu de demander des soumissions pour effectuer les travaux de mise aux normes en fonction des anomalies relevées dans le rapport de la MMQ daté du 14 juillet 2017.
- Soumission mandatant l'entreprise de transport Stéphane Hémond Inc pour le transport et le rattachement des locaux modulaires pour l'École des 2-Rivières : Résolu pour la somme de 2,000\$ taxes incluses.
- Résolution autorisant les signataires dans le dossier de service de fourniture de protection contre les incendies de Saint-Cyrille-de-Wendover et de St-Félix-de-Kingsey : Résolu d'autoriser Mme Marie-Andrée Auger dg/sec.trés. par intérim et M. le maire François Bernard à signer pour et au nom de la municipalité dans les dossiers de services de fourniture de protection contre les incendies des municipalités de Saint-Cyrille-de-Wendover et de Saint-Félix-de-Kingsey.
- Amélioration du réseau routier 2917-2018 – acceptation – travaux de la Route Talbot : Résolu.
- Adoption du second projet de règlement 2017-079 modifiant le règlement de zonage no 03-90 ajoutant la zone AF6-1 à même une partie de la zone AF-6 : Résolu d'adopter le second projet de règlement 2017-079.
- Adoption du règlement 2017-077 modifiant le règlement de zone no 03-90 (groupe habitation II) : Résolu l'adoption du règlement 2017-077 modifiant le règlement de zonage 03-90.
- Adoption du règlement 2017-078 modifiant le règlement de zonage 03-90 (Grilles des spécifications) : Résolu l'adoption du règlement 2017-078 modifiant le règlement de zonage 03-90.
- Résolution mandatant la firme Lavery Avocats à agir pour la municipalité dans le dossier 0-183-45-3775 : Résolu d'autoriser la firme Lavery Avocats à agir pour la municipalité de Saint-Lucien dans le règlement dudit dossier relativement au matricule 0-183-45-3775.
- ARPE Québec – Utilisation des fonds amassés : Résolu d'utiliser la somme de \$321.66\$ (169.20\$ en 2017 et 152.46\$ en 2016) pour un projet scolaire.
- Premier versement pour la journée de la « Fête au village 2017 » : Résolu de remettre un premier versement au montant de 5,000\$ à l'organisme OTJ Loisirs St-Lucien afin qu'ils puissent émettre les dépôts demandés; un deuxième versement jusqu'à concurrence de 9,000\$ soit remis à l'organisme suite à la réception d'un bilan complet des revenus et dépenses ainsi qu'une copie des factures pour l'événement 2017.
- Fonds pour l'activité « Nouveaux arrivants » 2017 : Résolu d'autoriser le comité à transmettre à la municipalité les factures relativement à la tenue de l'activité pour les nouveaux arrivants 2017 jusqu'à concurrence de 1,000\$.
- Paiement du deuxième versement de la demande d'aide financière pour le Festival de la Canneberge 2017 : Résolu d'émettre le deuxième versement au montant de 4,500\$.
- Suivi de la planification stratégique : Une réunion est prévue afin d'effectuer le bilan de la première année de la planification stratégique. Les résultats de ce bilan

## MOT DE L'INSPECTEUR

Bonjour à toutes et à tous,

La saison estivale tire à sa fin pour faire place à l'automne. Certaines personnes auront le désir de procéder à un ménage automnal de leur propriété. Je vous rappelle qu'il y aura **cueillette de gros rebut le lundi 16 octobre 2017**, de plus, l'Écocentre est à votre disposition pour recueillir différents objets encombrants (réfrigérateurs, congélateurs, matériaux de construction, pneus, batteries et produits toxiques) qui ne pourront être ramassés à cette date.

De plus, il y aura aussi collecte de **sacs de feuille le lundi 6 novembre 2017**.

### SIMPLE RAPPEL

**ÉOCENTRE DE LA MRC  
DE DRUMMOND**

5620, rue Saint-Roch Sud

#### **Nuisances à la personne et à la propriété :**

Il est interdit de laisser sur un terrain de la ferraille, des pneus, des véhicules automobiles hors d'état de fonctionner ou pièces, matériaux de construction ou tout autres rebuts ou objets de quelque nature que ce soit.

**Permis :** vous devez demander un permis pour tous genres de travaux sur votre propriété : rénovation, construction et installation de piscine qu'elle soit creusée, hors-terre ou gonflable.

Un permis de feu à ciel ouvert est aussi obligatoire.

Je vous invite donc à communiquer avec moi à l'avance afin d'obtenir toutes les informations nécessaires, et le cas échéant, le/les permis requis à vos projets.

Nous comptons sur votre collaboration et vous souhaitons une belle saison automnale.

*Alain Turcotte*

Alain Turcotte  
Inspecteur municipal  
☎ (819) 850-1678  
✉ [inspecteur@saint-lucien.ca](mailto:inspecteur@saint-lucien.ca)

# MOT DU PRÉVENTIONNISTE

Bonjour, mon nom est Jean Milhomme et je suis votre nouveau préventionniste en matière de sécurité incendie. Il me fera plaisir de vous rencontrer dès cet automne, lors de mes visites en prévention incendie. Mon véhicule est un Hyundai accent blanc immatricule 730 ZGQ

Qu'est-ce que la prévention incendie se demandent certaines personnes? Le but de la prévention est d'aider à diminuer les risques d'incendies en aidant les gens à adopter de bonnes habitudes sécuritaires en matière de prévention incendie. Il me fera plaisir de répondre, le mieux possible, à toutes les questions que vous pourriez vous poser. Pour ce faire n'hésitez pas à me contacter au bureau municipal ou via mon adresse électronique, merci encore et au plaisir de vous rencontrer.

Le ramonage : en ce début de saison de chauffage il est essentiel de s'assurer de la qualité des matériaux de son appareil de chauffage et de ses composantes : les briques à l'intérieur du poêle sont-elles cassées ou fissurées, si oui elles doivent être remplacées. Le tuyau de raccordement (tuyau noir) est-il en bon état? La cheminée semble elle solide, droite et bien ancrée au bâtiment, le pare étincelle est-il présent et bien fixé?

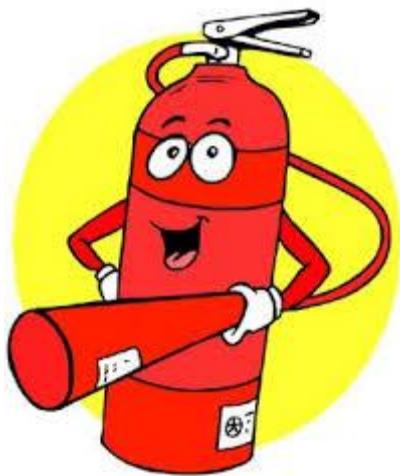
Plus de 1 200 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes. **Pourquoi ramoner?** Le ramonage contribue à prévenir les incendies, il permet de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs.

- Il permet aussi d'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée;
- Il permet aussi d'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible;
- Il permet aussi au professionnel du ramonage de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

A notez que le service d'un professionnel n'est pas obligatoire, avec un minimum d'équipement de base et un peu de bonne volonté la plupart des gens peuvent effectuer eux même le ramonage et l'entretien de leur équipement de chauffage.

Le ramonage doit se faire avant le début de la saison de chauffage pour s'assurer de partir du bon pied. Un ramonage au printemps est aussi souhaitable car les particules dans la cheminée sont souvent plus sec, donc plus facile à nettoyer et surtout si vous constater un problème, vous avez toute la période estivale pour corriger la situation.

Sur ce, je vous souhaite une bonne saison de chauffage.  
Merci et au plaisir de vous rencontrer.



*Jean Milhomme*

Jean Milhomme  
Prévention incendie.

P.S. Les sources de ce texte proviennent du Ministère de la Sécurité Publique.

N.B. Le [registre des détenteurs de licence](#) de la Régie du bâtiment du Québec peut être consulté afin de trouver ou de vérifier certaines informations sur un entrepreneur en ramonage.

# MOT DE L'ÉCOLE DES 2 RIVIÈRES

Bonjour,

## BEAUCOUP DE NOUVEAU À L'ÉCOLE DEPUIS JUIN DERNIER!

Suite à l'annonce du ministre de l'éducation d'ouvrir des classes de **maternelle 4 ans** à temps plein dans les milieux défavorisés, nous avons la chance d'accueillir 8 élèves de 4 ans dans notre école ! Depuis le mois de juillet, nous travaillons en collaboration avec la municipalité afin de trouver une façon d'avoir une classe de plus dans notre école. La décision a donc été prise de faire construire un modulaire qui sera relié à l'école avec un corridor fermé et chauffé. Ce modulaire répond aux normes de la régie du bâtiment et offre beaucoup de commodités aux élèves et au personnel (chauffage, climatisation, téléphonie, internet, tableau interactif, beaucoup de luminosité, belle grandeur, etc). Les élèves de 4<sup>e</sup> année bénéficient de cette belle grande classe accueillante, chaude et sécuritaire! Le corridor permettra aux élèves de circuler facilement entre l'école et la classe sans avoir à porter manteaux et bottes car un vestiaire sera incorporé au corridor ! Tout a été fait pour assurer la sécurité et le bien-être des élèves ! Nous avons tous collaboré ensemble rapidement, la municipalité, la Commission scolaire et la directrice de l'école afin que la classe soit prête à accueillir vos enfants dès le début de l'année scolaire ! Nous tenons à remercier chaleureusement M. François Bernard, Mme Marie-Andrée Auger, Mme Diane Bourgeois, Madame Guylaine Gardner, ainsi que le conseil municipal qui ont tout de suite démontré un grand intérêt et se sont mis au travail rapidement afin de nous offrir ce local supplémentaire ! Un grand merci à Steve Lussier, notre concierge, pour tout le travail effectué. Les travaux devraient être complétés pour la mi-septembre, mais déjà, les élèves ont pris possession de leur classe avec une grande joie. Les petits de 4 ans ont également fait leur entrée scolaire ce mercredi 30 août avec les autres élèves. Nous accueillons cette année un total de 90 élèves.



**LA RENTRÉE** s'est déroulée agréablement avec l'activité Planespace et le traditionnel dîner d'accueil qui ne pourrait avoir lieu sans la collaboration essentielle de nos membres du comité de l'OPP qui s'occupent d'organiser le tout. Des parents bénévoles viennent aussi prêter main forte. Nous remercions chaleureusement **Julie Lévesque**, Martin Blondin, Sarah Boivin, Marie-Céleste Casséus, Julie Gosselin, Martine Vigeant, Catherine Paradis, Véronique Pageau et Mélissa B. Gazaille.

Un très beau merci également aux généreux commanditaires de ce dîner, soit **Marielle et Claude Plante** qui ont offert gracieusement le maïs, **Dépanneur Léon Noël**, **Maxi Drummondville** et **Tim Hortons**.

**POUR NOTRE CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2017-2018**, nous offrirons aux parents 2 possibilités, soit la compagnie Poivre des îles qui offre de délicieuses épices ainsi que les réputées confitures et pétillants du Verger Le Versant Rouge. **Merci à la population de nous encourager.** Ces deux campagnes permettront d'offrir de belles activités à nos élèves. La date de notre **bazar printanier 2018** vous sera communiquée ultérieurement. Nous sommes très heureux de la superbe collaboration de la communauté à ce bazar annuel qui nous permettra de réaliser de beaux projets ultérieurement.

**NOTRE ASSEMBLÉE ANNUELLE** s'est tenue le 13 septembre, suite à la rencontre de parents avec les enseignantes. La séance de photos scolaires se tiendra le 21 septembre en avant-midi avec notre photographe locale, Julie Lévesque.

Nous souhaitons une très belle année scolaire à tous les élèves ainsi qu'au personnel de l'école. Nous vous remercions également chers parents de votre belle collaboration si essentielle à une vie scolaire harmonieuse et stimulante.

Lucie Houle  
Secrétaire

## MOT DES LOISIRS

---

L'été tire à sa fin et l'équipe des Loisirs espère que vous en avez bien profité.

Depuis notre dernier communiqué, trois activités extérieures se sont déroulées:



**Fête Nationale:** À part une averse passagère, la Fête Nationale s'est déroulée sous un beau soleil. Nous tenons à remercier la population de St-Lucien pour sa participation à cette activité. Le groupe de musique TRAVERSATION a fait le bonheur des festivaliers en soirée tandis que les jeux gonflables ont permis aux enfants de libérer leur trop plein d'énergie. Nous espérons vous revoir l'an prochain et toute l'équipe des Loisirs travaillera très fort d'ici là pour vous offrir une programmation qui saura vous plaire.

**Soccer:** Encore cette année le soccer récréatif a attiré plus d'une soixantaine d'enfants. Quel plaisir de voir tous ces enfants bouger, courir et rire. La nature était aussi au rendez-vous presqu'à tous les mercredis. Merci aux enfants qui participent et aux parents qui les accompagnent et au merveilleux entraîneur M. Sébastien Laroche. Sans lui, cette activité n'aurait pas eu lieu. Pour la prochaine année, nous aimerions beaucoup que Sébastien puisse être aidé dans sa tâche par des assistants entraîneurs. Alors, parents ou jeunes ados, n'hésitez pas à vous impliquer et à nous contacter.

**Fête du Village:** Même si l'équipe des Loisirs a organisé cette première édition de la Fête du Village, sans un soutien financier très important de la municipalité de St-Lucien nous n'aurions pu offrir aux citoyens une fête familiale, rassembleuse et gratuite. Nous tenons à remercier monsieur le Maire et tous les conseillers pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Merci aussi à tous ceux qui y ont participé car sans vous une telle activité ne serait pas possible. Nous espérons vous revoir pour la deuxième édition de cette Fête et parlez-en à vos voisins pour les encourager à se joindre à nous l'an prochain.

L'équipe des Loisirs prend une petite pause cet automne afin de planifier une programmation 2018 qui saura vous plaire, nous l'espérons, et qui rejoindra une clientèle diversifiée. Nous sommes toujours à la recherche de personnes qui désireraient s'impliquer dans l'organisation des Loisirs de St-Lucien et nous sommes ouverts à de nouveaux projets. Notre but est de faire bouger les gens et de créer des liens entre les résidents des différents domaines de St-Lucien. On vous attend !!!!

Pour toute informations vous pouvez communiquer avec nous:

Courriel: [loisirsotjstlucien@gmail.com](mailto:loisirsotjstlucien@gmail.com)

Facebook: [loisirsstlucien](https://www.facebook.com/loisirsstlucien)

Catherine: (819) 461-6789

Nous vous souhaitons un bel automne et au plaisir de se revoir lors de nos prochaines activités.

L'équipe des Loisirs OTJ St-Lucien

# MOT DE SAINT-LUCIEN S'ILLUMINE

---

## Saint-Lucien s'illumine pour la féérie de Noël : un défi à relever ....

Même si nous sommes encore en été, il faut penser à notre activité de rassemblement de Noël. Les bénévoles qui vous ont concocté la belle fête de l'an dernier ont décidé de la reproduire cette année et... d'autres bénévoles se sont ajoutés !

Compte tenu de l'engouement que cette fête a suscité, nous allons augmenter le nombre de sapins illuminés offerts aux entrepreneurs locaux et aux commerçants de notre territoire. Nous espérons que plus de 50 sapins illuminés ( 6-8-10 pieds ) et décorés par les entreprises seront ainsi placés devant l'école, la mairie et l'église; les propriétaires d'entreprises qui demeurent à Saint-Lucien mais dont l'entreprise n'est pas située dans Saint-Lucien pourront également se joindre à nous. La population pourra encore venir déguster un « p'tit verre de caribou », chanter, danser et se réchauffer auprès des feux installés pour l'occasion.



## Deux (2) plus cette année :

L'an dernier, une journaliste de L'Express titrait : « Saint-Lucien, le village aux sapins illuminés ». Nous souhaitons modifier le titre et devenir « Saint-Lucien, la municipalité aux sapins illuminés ». **Nous avons besoin de vous afin de relever ce défi.** Ainsi, si vous avez sur votre terrain, devant votre maison, un sapin (un vrai) nous vous demandons de l'illuminer (indépendamment de la hauteur !) et de vous inscrire à la mairie ou auprès d'un(e) bénévole, d'être si possible présent le 15 décembre prochain lors de l'illumination des sapins car nous souhaitons que vous veniez fêter avec nous - vous pourriez vous mériter un des superbes cadeaux offerts par nos commanditaires.

Les Loisirs OTJ ont aussi pensé à une agréable journée préparatoire à cette activité le 2 décembre: la population sera invitée au Centre communautaire afin de fabriquer les décorations qui seront installées dans le sapin- autre journée festive!

Comme l'an dernier, nous espérons que le Père Noël pourra se libérer et être parmi nous, nous aurons son ambassadeur le lutin, un feu d'artifice en fin de soirée et journaliste et photographe seront de la partie.

C'est donc à ce rendez-vous (qu'il ne faudra pas manquer) que vous conviendrez les bénévoles de l'OTJ et du comité « Saint-Lucien s'illumine ».

P.S. Espérant qu'il fera moins froid que l'an dernier !

Diane Bourgeois, au nom des bénévoles.

## ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

---

**15 OCTOBRE 2017 AU 15 AVRIL 2018**

**Besoin de plus d'information?  
Visitez le site Internet de la municipalité au**

**WWW.SAINT-LUCIEN.CA**



# CERCLE DES FERMIÈRES

Bonjour à vous tous,

Après un si bel été, nous sommes déjà rendus presqu'à l'automne qui coïncide avec le retour des activités du Cercle des Fermières sous la direction de notre nouvelle présidente, Mme Francine Leroux. Cela ne veut surtout pas dire que nos artisanes ont chômé durant les vacances. Plusieurs, au contraire, ont travaillé dans notre local, telles de vraies petites abeilles.

Les ateliers d'arts textiles reprennent le 19 septembre de 9hres à 16hres et auront lieu tous les mardis, sauf exception. Alors bienvenue à toutes car nous avons le bonheur d'avoir un cercle bien vivant grâce à des personnes ressources très généreuses de leur temps, dont Mme. Annette Houde, qui ont à cœur d'apprendre et aussi de partager leur savoir.

De plus, suite au succès remporté lors de notre expo-vente en 2016, nous récidivons cette année avec des petites surprises; alors mettez tout de suite à votre agenda la date du 12 novembre 2017 pour cette activité. Nos fermières vont vous offrir le fruit de leur travail et les artisans dans d'autres domaines seront les bienvenus avec leurs créations.

Nous vous invitons également à notre bingo annuel qui aura lieu le 22 octobre à 13hres30.

Je profite de cette tribune pour remercier publiquement Mme. Simone Houle pour son précieux apport au cercle depuis le début en 1972, d'abord comme secrétaire et puis à plusieurs reprises sur le siège de la présidente; elle a toujours eu à cœur la pérénité du cercle et a su relever bien des défis. Merci pour ta générosité.

Angèle Trudel  
Responsable des communications



# PROGRAMME PAIR

## PAIR – Programme d'aide individuelle pour les retraités Un service de sécurité offert gratuitement

La municipalité de Saint-Lucien, de concert avec la MRC de Drummond, offre dorénavant le service d'appels automatisés Pair. Celui-ci permet aux aînés de conserver leur autonomie, d'obtenir un sentiment de sécurité et fournit aux familles une tranquillité d'esprit....

Les abonnés reçoivent des appels à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour, selon le besoin ; en répondant, le système déduit que tout va bien.

Si l'abonné ne répond pas, 2 à 3 autres appels sont effectués à intervalles d'environ 5 minutes et si après ces appels la personne ne répond toujours pas, une alerte est aussitôt déclenchée et des démarches sont entreprises afin d'effectuer une vérification de la situation.

Deux types d'appels sont offerts: les appels quotidiens de sécurité et les appels pour rappeler de prendre sa médication, les heures de repas, rappels de prise de taux de glycémie, etc...

Ce service s'adresse aux personnes seules, habitant seules dans un secteur isolé, en convalescence, en perte d'autonomie, souffrant de maladie chronique, oubliant de prendre leur médicament ou de s'alimenter, vivant une détresse psychologique prenant soin d'une personne en perte d'autonomie, proches aidants dans une situation particulière. Il a déjà sauvé plus de 500 vies depuis sa mise en place en 1990.

Si vous êtes intéressés, une bénévole, Madame Diane Bourgeois accréditée par la Sureté du Québec, ira vous rencontrer afin de vous inscrire à ce service qui vous est offert gratuitement à vous et votre famille.



Contactez votre municipalité  
au (819) 390-4679

# MOT DE LA FADOQ



Bonjour chers membres du club Fadoq Or et Argent de St-Lucien.

C'est la rentrée pour nous aussi. Nous espérons que vous avez fait le plein d'énergie et que vous êtes prêts à participer à nos activités. De notre côté, nous nous préparons à redémarrer notre saison 2017-2018. D'ici quelques jours les directeurs de la Fadoq St-Lucien vous rencontreront pour le renouvellement de votre carte de membre au coût de 25\$, si elle est échue. Je vous rappelle que si vous avez 50 ans et plus vous pouvez devenir membre et ainsi profiter de rabais intéressants dans une foule de commerces ainsi qu'à quelques-unes de nos activités.

La FADOQ est un mouvement sans but lucratif toujours à la défense des droits des Aînés auprès des instances gouvernementales et du bien-être des Aînés. En adhérant au mouvement vous avez accès aux rabais accordés par nos partenaires.

Voici un aperçu de la programmation annuelle :

- Comme je vous l'ai déjà annoncé, il n'y a plus de danse les 4<sup>e</sup> samedi du mois, car nous n'avions plus assez de participants. Nous laissons la place à d'autres initiatives, les jeunes en particulier.
  - Le baseball-poche le mercredi à 14h. du 13 septembre à la fin du mois d'avril;
  - Nous aurons aussi **2 vidéos-conférences** (3 octobre 2017 : Services Canada et 31 octobre 2017 : Yoga sur chaise en douceur).
  - Les soirées musicales Jam : Les deuxièmes jeudis de 19h à 22h sous la responsabilité de Michel Francoeur commençant le 12 octobre.
  - La **vaccination antigrippale** le 22 novembre 2017 de 9h. à 11h. au Centre communautaire.
  - Le souper des fêtes le 2<sup>e</sup> samedi de décembre avec danse (9 décembre 2017)
  - Le dîner St-Valentin à la mi-février (date à confirmer) au restaurant;
  - Le bingo annuel aura lieu dimanche le 18 mars 2018;
  - Le dîner cabane à sucre vers la fin du mois de mars (date et lieu à confirmer);
  - L'assemblée générale annuelle au mois d'avril;
  - Le souper de la fête des mères et des pères au mois de mai, au restaurant;
- Membres et non-membres sont tous bienvenus à ces activités.

À noter aussi que les membres bénéficient de prix réduits lors de certaines activités du club.

Il y a beaucoup d'autres rabais accordés. Veuillez-vous diriger sur le site <http://www.fadoq-cdq.ca> pour avoir tous les renseignements nécessaires.

En adhérant auprès du Club FADOQ de Saint-Lucien, vous pouvez profiter des activités et des avantages de ce club.

## Membres du conseil d'administration

Gilles Bouchard président (819) 397-2893, Yvonne Côté vice-présidente, Ghislaine B. Lampron secrétaire (819) 397-5664, Daniel Gaudet trésorier (819) 397-5434, Richard Lebeau, et Michel Francoeur, directeurs et une nouvelle administratrice Diane Lassonde. Diane remplace Simone Houle qui n'a pas renouvelé son mandat lors de notre A.G.A. 2017 après 10 ans de loyaux services.

Voici un extrait de l'hommage que le Club lui a dédié : « j'ai l'agréable tâche de remercier et de féliciter celle qui m'a secondé à titre de vice-présidente de 2007 à 2017. Alors Simone, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour. Dix ans de bénévolat au conseil d'administration mais au-delà de 30 ans de participation active au sein de notre FADOQ locale, car nous fêterons nos trente ans l'année prochaine. Alors Simone, au nom du Club, merci pour toutes ces belles années, tous tes précieux conseils, ton dévouement, ton franc parler, ta joie de vivre et ta générosité. »

Voici une raison de plus de devenir membre de La FADOQ.

Le nombre de membres est en progression. Nous avons dépassé les 480 000 membres au provincial et 23 850 membres au régional.

Et puis le provincial s'est engagé dans une lutte humanitaire nationale, **le contrat social** qui doit nous interroger compte tenu du contexte et de ce qui se dessine pour les prochaines années pour les aînés.  
**Un bouton épingle est disponible.**



# MOT DE LA FADOQ

---

## Quatre principes d'une qualité de vie adéquate

### 1. Santé.

Les aînés ont des besoins spécifiques qui sont propres au vieillissement et à ses conséquences. Le vieillissement n'est pas une maladie, c'est une étape de la vie qui passe et à laquelle personne n'échappe. Les aînés doivent pouvoir avoir accès à un éventail de soins, allant du spécialisé au général, de courte ou de longue durée, en établissant la priorité aux soins à domicile et aux ressources nécessaires aux proches aidants.

### 2. Bien-être

Assurons-nous, en tant que société disposant de suffisamment de richesse et de ressources, que le vieillissement ne devienne pas synonyme d'appauvrissement, d'itinérance, de malnutrition, d'isolement ou de solitude. Assurer à toutes les personnes de plus de 50 ans les moyens de se loger adéquatement, de se nourrir correctement, de s'habiller convenablement, de s'amuser et se divertir suffisamment aura des répercussions positives pour toute la société.

### 3. Sécurité

À l'âge où la vigueur et la confiance qui l'accompagne nous ont trop souvent quittées, la vulnérabilité ouvre la porte aux abus de toutes sortes, à la maltraitance, à l'intimidation ou la fraude. La société québécoise, qui se veut égalitaire et solidaire a le devoir de suppléer à l'incapacité de certains ou certaines et d'assurer leur sécurité.

### 4. Appartenance

Les aînés ont passé beaucoup de temps à parfaire l'expérience, à bonifier les connaissances ou à valider des intuitions. Tirons-en profit. Offrons-nous collectivement le luxe d'entendre nos aînés, demandons-leur de s'exprimer sur les enjeux de l'heure, donnons-leur un rôle plus actif, incluons-les dans les processus de décision. Garantissons-leur une participation active et le droit d'être des citoyens à part entière.

**Est-ce que je suis victime d'âgisme?** Une dame âgée et sa fille se rendent à un rendez-vous chez le médecin. À la fois la fille de la dame et le médecin font preuve d'âgisme. Cette attitude est perceptible car la fille témoigne de l'impatience envers sa mère qui avance plus ou moins vite et le médecin s'adresse à la fille plutôt qu'à la mère. Lorsque le médecin s'adresse à la patiente, il parle fort (comme si toutes les personnes âgées étaient sourdes) et minimise les symptômes de la dame.

**Vos informations personnelles, votre secret!** Un fraudeur soutire des informations d'une dame âgée, par téléphone, en prétextant lui vendre une offre intéressante pour des cours de yoga. En plus, il exerce une pression en lui stipulant que la vente prend fin dans la journée afin de pousser la dame à lui révéler des informations personnelles telles que son numéro de carte de crédit, sa date de naissance et son adresse. Il a su que la dame faisait du yoga en trouvant, dans les poubelles, une facture non déchiquetée.

**Quand ouvrir la porte coûte cher?** Un fraudeur gagne la confiance d'une dame âgée en lui proposant de rafraîchir sa porte de garage. Par la suite, il l'informe que cette porte est défectueuse et que la dame devrait la changer le plus rapidement possible afin d'éviter que quelqu'un ne se blesse. La dame, énervée, fait un chèque de 500 \$ au fraudeur, celui-ci ayant prétexté avoir besoin d'un dépôt pour commander une nouvelle porte avant la fermeture des magasins.

**Un cadeau empoisonné :** Un homme souhaite acheter un cadeau pour son petit-fils sur Internet. Or, en ouvrant un courriel, il est frauduleusement dirigé vers une fausse page Internet. Sur cette page, il donne des informations personnelles telles que son numéro de carte de crédit, sa date de naissance et son code postal. Il réalise, en allant sur le vrai site Internet de la compagnie en question, qu'il s'est fait avoir, car il n'y a pas les mêmes offres promotionnelles et il n'a reçu aucune confirmation d'achat.

**Quand être invisible mène à l'abus :** Ce scénario se déroule dans une famille allophone immigrante. Une grand-maman qui habite chez sa fille est complètement invisible dans la vie quotidienne. Pire, en plus de ne pas faire attention à elle, la famille ne la respecte pas et considère qu'elle vit à leur crochet. Elle ne respecte pas son milieu de vie, la tient responsable des gaffes causées par d'autres membres de la famille et lui réquisitionne son chèque de pension en entier. Elle passe la journée toute seule à faire des tâches ménagères.

# MOT DE LA FABRIQUE

## PAROISSE SAINT-LUC – COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DE SAINT-LUCIEN

### UN MOT VOTRE PASTEUR ROBERT :

En cette nouvelle année pastorale, je veux vous redire ma joie d'être parmi vous. Cette année sera marquée par la cession de l'église à la Municipalité. Pour les fidèles catholiques, il y aura un certain deuil à vivre : celui de leur église telle qu'ils l'ont toujours connue et qui signifiait quelque chose au plan de leurs convictions profondes. Mais ce deuil comportera aussi un appel à la continuité dans la foi. De tous les temps, l'Église avec un grand É a connu des hauts et des bas.

Sa foi est fondée sur le mystère de la mort et de la résurrection du Christ, et l'histoire démontre qu'elle a toujours su renaître là où on ne s'y attendait pas. Cette continuité sera plus facile par le fait que la Municipalité, en achetant l'église pour un dollar, s'engage à fournir à la communauté catholique un lieu pour ses rassemblements liturgiques ou pastoraux, qu'il s'agisse de l'église, advenant qu'elle soit transformée en édifice communautaire, ou ailleurs.

### DOSSIER DE LA VENTE DE L'ÉGLISE :

#### Petit historique :

- Septembre 2015 : Depuis des années, les revenus de l'église de St-Lucien diminuent. Dans le cadre de sa campagne annuelle de financement, la Fabrique envoie une lettre à tous les résidents intitulée « Notre église est en péril : que voulons-nous faire? » Malgré ce SOS, la diminution se maintiendra.
- Novembre 2015 : 1<sup>ère</sup> assemblée spéciale. Une cinquantaine de paroissiens de St-Lucien sont présents dont la mairesse et quelques conseillers municipaux. La Fabrique expose les états financiers et demandent aux personnes présentes de suggérer des solutions. Parmi les solutions possibles, fermer l'église durant l'hiver. Cette proposition ne suscite pas un très grand enthousiasme.
- Avril 2016 : Envoi d'une nouvelle lettre à tous les citoyens de St-Lucien intitulée : « Église de St-Lucien : en serions-nous vraiment rendus à un point de non-retour? » Cette lettre qui lance un ultime appel demande notamment : « Que ceux et celles qui veulent faire partie de la solution de l'église de St-Lucien se lèvent! Et qu'ils se lèvent sans tarder, car il est déjà minuit moins une. Si vous avez des idées et que vous êtes intéressés à sauver l'église de St-Lucien, manifestez-vous auprès des marguilliers ». Dans cette même lettre, la Fabrique convoque à nouveau les paroissiens à une assemblée spéciale afin de leur permettre une fois de plus de s'exprimer et de passer à l'action.
- Mai 2016 : 2<sup>e</sup> assemblée spéciale. Le Conseil municipal est bien représenté. Cependant, moins de 25 paroissiens de St-Lucien sont présents. Aucune action concrète pour la sauvegarde de l'église n'ayant été proposée, la Fabrique annonce qu'elle n'a pas le choix de se départir de l'église mais que, par respect pour les personnes qui ont fondé St-Lucien, elle choisit de l'offrir en priorité à la Municipalité.
- Des pourparlers s'engagent avec la Municipalité. En septembre 2016, la Fabrique vote la résolution d'offrir à la Municipalité « l'église, le terrain sur lequel elle est située, ainsi que le terrain au bout du cimetière, à l'exclusion du cimetière et de son chemin d'accès, pour la somme de 1\$. »
- Avril 2017 : Le Conseil municipal vote unanimement l'achat de l'église selon les conditions de la Fabrique que l'on peut résumer ainsi : la Municipalité assure la Fabrique que l'église de même que le grand terrain au bout du cimetière ne serviront qu'à des fins communautaires et municipales; elle s'engage aussi à offrir à la Fabrique un espace pour ses rassemblements religieux; les objets destinés au culte demeurent la propriété de la Fabrique.

## MOT DE LA FABRIQUE

---

- Juin 2017 : Après avoir reçu les consentements du Conseil diocésain pour les affaires économiques, l'évêque de Nicolet autorise la Fabrique à vendre l'église à la Municipalité. Cette dernière entreprend dès lors les démarches devant notaire nécessaires à la constitution d'un contrat de vente.
- 10 septembre 2017 : Mgr André Gazaille préside une célébration spéciale à l'église de St-Lucien qui officialise sa désacralisation. La désacralisation d'une église est l'acte par lequel celle-ci passe du statut de lieu de culte à celui d'édifice civil. Cette étape est également nécessaire pour que la vente puisse avoir lieu.
- Septembre 2017 : Les étapes vers la signature du contrat notarié se poursuivent. À noter que jusqu'à nouvel ordre, la célébration des offices religieux se poursuivra dans l'église comme d'habitude. Dans l'éventualité d'un réaménagement intérieur de l'église par la Municipalité, la Fabrique a demandé à celle-ci que les offices religieux puissent être célébrés dans la grande salle qui y serait aménagée et qu'un local servant de bureau et de rangement lui soit alloué.

### **Un mot concernant la campagne annuelle de financement :**

Même si l'église (bâtiment) devient la propriété de la Municipalité pour les raisons que nous connaissons tous, la communauté (Église) de foi est toujours vivante. Vous êtes plusieurs à manifester le désir profond de faire et d'être Église. Nous avons encore besoin de votre collaboration financière pour assurer tous les services religieux comme la pastorale du baptême, la catéchèse aux enfants et la préparation aux sacrements, l'animation des liturgies dominicales (qui auront lieu

au même endroit, c'est-à-dire dans l'église actuelle jusqu'à nouvel ordre), la pastorale du mariage, la réalisation des paniers de Noël, l'accompagnement au moment du deuil, etc. La paroisse St-Luc continuera d'accompagner la vie de foi des paroissiens de St-Lucien, depuis le baptême jusqu'aux funérailles. Votre contribution financière permet aussi d'assurer une partie du salaire du curé et de la collaboratrice pastorale. Mais surtout, elle permet d'accompagner les personnes qui s'engagent, de leur offrir de la formation, des outils et du matériel pour l'animation de la communauté.

Votre réponse généreuse à l'occasion de cette campagne de financement nous aidera à continuer d'animer la communauté de foi de St-Lucien et de marquer la présence de l'Église en ce lieu. À compter du 25 septembre, vous recevrez une enveloppe par le courrier. Comme par les années passées, le montant suggéré est de 100\$ par adulte. Il comprend la dîme, qui est fixée à 60\$ par adulte pour toutes les paroisses du diocèse, et la CVA. CVA signifie « contribution volontaire annuelle ». Il vous est demandé une CVA de 40\$. D'où le montant total suggéré (dîme + CVA) de 100\$. Nous rappelons que tout don, quel qu'il soit, est important et vital, qu'il est admissible à un reçu d'impôt et qu'il peut être fait en un ou deux versements. Merci de votre solidarité.

Gilles Bouchard et François Bernard, marguilliers représentant St-Lucien





*L'assurance d'une culture  
québécoise forte et vivante*

### **FRANC SUCCÈS DE NOTRE FÊTE NATIONALE LOCALE!**

Bonjour chers(es) citoyens(nes) de St-Lucien,

**MERCI** d'avoir participé en si grand nombre à la célébration de notre fête nationale! Le soleil fut des nôtres en ce 24 juin et plus de 300 d'entre nous avons profité de ses chauds rayons lors de ce rassemblement dédié à notre patrimoine!

Grâce à vous, notre fête de la St-Jean fut un succès sur toute la ligne, de l'ouverture protocolaire jusqu'à la clôture! Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à cette réussite: M. Gilles Houde pour la volée de cloches qui a inauguré la fête, Mme France LaBonté pour le discours patriotique et sa superbe mise en scène de cette page de notre histoire, notre maire M. François Bernard pour avoir aimablement personnifié le patriote Ludger Duvernay, M. Sébastien Schneeberger pour sa présence en tant que député de Drummondville - Bois-Francs, Mme Gisèle Denoncourt, directrice générale de la SSJBCQ pour son discours et ses éloges envers les organisateurs de notre fête ainsi que M. Léon Noël, notre généreux commanditaire du vin d'honneur!

Merci à l'équipe des Loisirs de St-Lucien qui a fait un travail colossal sous la gouverne de Mme Maryse Joyal ainsi qu'à tous les bénévoles!

Merci également à M. Jean Sambam, artiste et l'un de nos membres collaborateurs, pour son initiative de faire participer notre jeunesse luciennoise sous le thème "Les couleurs du Québec". L'exposition de leurs œuvres a connu un gigantesque succès! Ces jeunes artistes dont nous sommes très fiers sont: Samuel Boisjoli (11 ans), Eve St-Sauveur (11 ans), Zakaél Paradis (6 ans), Livia St-Sauveur (8 ans), Sandrine Verrier (7 ans), Emmanuelle Céleste (6 ans), Néomie Lampron (9 ans), Malik Hétu (9 ans), Rosalie Caron (13 ans), Lou-Ann Paradis (9 ans), Milédie Caron, Léïla Rochefort (6 ans) et Zorah Rochefort (11 ans).

Enfin, nous voulons remercier chaudement la contribution de notre concitoyen M. Yvon Lehoux, responsable du feu de joie, qui nous en fournit gracieusement le bois nécessaire depuis plus de 30 ans !!!

André Bérubé  
Président SSJBCQ section locale de St-Lucien





#FUNROUGE



# FESTIVAL DE LA CANNEBERGE DE SAINT-LUCIEN

//// 7 ET 8 OCTOBRE 2017

## SAMEDI 7 OCTOBRE

(SOUS UN CHAPITEAU)

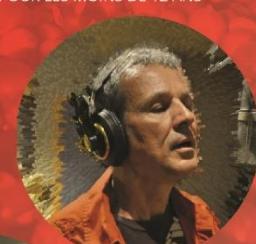
10H À 16H

VISITE D'UNE CANNEBERGIÈRE EN NAVETTE (PRÉSENTÉE PAR CANNEBERGES L&S)  
JEUX ET ANIMATION POUR ENFANTS  
BATAILLE DES CHEFS PRÉSENTÉE PAR VERT CANNABIS  
ANIMÉE PAR DOROTHÉE LESSARD  
S'AFFRONTERONT: BOB LE CHEF,  
MATHIEU GAUTHIER (CHEF DU BABOUNE) ET  
VÉRONIQUE ROUSSEAU (WORLD CHOCOLATE MASTER)

10H À 21H

MARCHÉ CHAMPÊTRE ART ET TERROIR (+ DE 50 EXPOSANTS)  
FOOD TRUCK LE CANADIEN (GAGNANT DE LA FOURCHETTE D'OR)

SOIREE SPECTACLE PRÉSENTÉE PAR FRUIT D'OR  
19H30 LUC LECLERC  
20H30 LES RESPECTABLES



## DIMANCHE 8 OCTOBRE

(SOUS UN CHAPITEAU)

10H À 16H

VISITE D'UNE CANNEBERGIÈRE EN NAVETTE (PRÉSENTÉE PAR CANNEBERGES L&S)  
JIMMY STRATOSPHERE, MASCOTTES ET  
JEUX GONFLABLES  
MARCHÉ CHAMPÊTRE  
FOOD TRUCK LE CANADIEN



## 10\$ POUR TOUT LE FESTIVAL!

MACARONS EN VENTE CHEZ IGA  
DÉPANNEUR LÉON DE ST-LUCIEN  
MAIRIE DE SAINT-LUCIEN

\*À L'ENTRÉE : 15\$  
GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS

WWW.FUNROUGE.COM  
5350, 7E RANG SAINT-LUCIEN (QUÉBEC) J0C 1N0 (AU CŒUR DU VILLAGE)



vert



Fruit d'Or



NousTV

l'Express

105.3  
rougeENERGIE  
DRUMMONDVILLE S.Q.